



OBJECTIF DE CE DOCUMENT

Informer le Comité Permanent d'Administration et des Finances (CPAF) des aspects financiers de la Commission pour l'exercice financier 2019 (du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019).

SITUATION DES CONTRIBUTIONS AU BUDGET AUTONOME EN 2019

1. Le total des contributions dues en 2019 au titre du budget de 2019 s'élevait à 4 270 341 USD. Au 31 décembre 2019, un total de 3 990 829 USD avait été reçu. Il est à noter que le total des contributions reçues en 2019 incluait également des contributions en instance dues d'années antérieures à 2019. Par conséquent, la différence entre le montant des contributions dues au titre de l'année budgétaire 2019 et les contributions reçues (279 513 USD) ne reflète pas nécessairement la diligence des membres en ce qui concerne le paiement de leurs contributions en temps opportun.
2. Le montant cumulé des arriérés de contribution a augmenté de 9,5 % environ, passant de 2 889 010 USD au 31 décembre 2018 à 3 162 341 USD au 31 décembre 2019.
3. Les détails sur la situation des contributions sont disponibles dans le document IOTC-2020-SCAF17-06.

Il est important de verser les contributions à temps

4. La situation des contributions en instance n'est pas soutenable à long terme. Il est essentiel de recevoir les contributions dès que possible après l'envoi des factures car la FAO exige que des fonds soient disponibles dans le budget de la CTOI au début de chaque année civile afin de couvrir tous les salaires et les contrats existants (pour les consultants et autres prestataires de services) pour cette année. La FAO ne contribuera pas aux comptes de la CTOI pour les maintenir à flot. Des fonds substantiels doivent être disponibles sinon la FAO ne renouvellera pas les contrats du personnel, ne conclura pas de nouveaux contrats ou ne s'engagera pas dans des processus d'achats.
5. La sous-utilisation des fonds (par exemple 603 516 USD en 2018 et 901 965 USD en 2019) et le budget de risques de déficit inclus dans le budget de 2019 (150 000 USD) ont permis d'améliorer la situation de la trésorerie et l'introduction du Fonds de roulement servira de fonds régulateur transparent pour pallier au risque des contributions qui ne sont pas reçues à temps. Toutefois, on ne peut pas s'appuyer sur ces sources et il est essentiel que les contributions soient versées dès que possible à la suite de l'appel de fonds en milieu d'année.

DEPENSES POUR L'ANNEE 2019

Le budget de 2019 a été sous-utilisé de 919 761 USD

6. Le budget total pour 2019 était de 4 270 341 USD et la Commission a dépensé (chiffres réels) la somme de 3 368 376 USD. Le niveau de sous-utilisation des fonds a totalisé 901 965 USD (Tableau 1). Ceci s'explique essentiellement par une sous-utilisation des coûts de personnel (18 %) : le Chargé des pêches (Science) ayant pris sa retraite au mois de juillet, le Statisticien ayant été transféré à un poste au siège de la FAO et le poste de Responsable d'application (P5) étant resté vacant. Certains postes des Services Généraux sont également restés vacants mais ont été pourvus vers la fin de l'année. Il y a également eu une économie générale de 19 % dans les frais de fonctionnement.
7. En 2019, il y a eu un solde positif des contributions par rapport aux dépenses réelles de 622 453 USD, montant qui a été ajouté au Fonds de roulement de la CTOI.

Tableau 1. Comparaison entre les dépenses réelles et les dépenses budgétisées en 2019 (en USD)					
	Description des chapitres budgétaires	Budget	Réel	Différence	Pourcentage de différence
1	Dépenses administratives - Coûts de personnel				
1.1	Salaires de la catégorie Professionnels	1 303 386	1 118 337	-185 049	-14%
1.2	Salaires des Services Généraux	96 425	73 262	-23 163	-24%
	Sous-total Salaires	1 399 811	1 191 599	-208 212	-15%
1.3	Cotisations de l'employeur au fonds de pension et à l'assurance maladie	379 736	324 006	-55 730	-15%
1.4	Cotisations de l'employeur au Fonds des droits à indemnités de la FAO	781 501	577 309	-204 192	-26%
1.5	ICRU	71 709	60 691	-11 018	-15%
1.6	Différence ajustement coûts de personnel	0	1 756	1 756	100%
1.7	Total dépenses administratives	2 632 757	2 155 361	-477 396	-18%
2	Dépenses de fonctionnement				
2.1	Renforcement des capacités	100 000	31 694	-68 306	-68%
2.2	Co-financement subventions Science/Données	205 000	166 109	-38 891	-19%
2.3	Co-financement subventions Application	30 000	19 670	-10 330	-34%
2.4	Divers imprévus	0	0	0	0%
2.5	Consultants	155 000	104 550	-50 450	-33%
2.6	Déplacements professionnels	150 000	149 628	-372	0%
2.7	Réunions	145 000	67 913	-77 087	-53%
2.8	Interprétation	140 000	124 616	-15 384	-11%
2.9	Traduction	110 000	101 679	-8 321	-8%
2.10	Équipement	25 000	17 822	-7 178	-29%
2.11	Dépenses de fonctionnement général	68 000	48 357	-19 643	-29%
2.12	Impression	0	0	0	0%
2.13	Imprévus	10 000	0	-10 000	-100%
2.14	FPR	200 000	246 544	46 544	23%
	Total dépenses de fonctionnement	1 338 000	1 078 582	-259 418	-19%
	SOUS-TOTAL	3 970 757	3 233 943	-736 814	-19%
3	Contributions additionnelles des Seychelles	-20 100	0	20 100	-100%
4	Risque de déficits	150 000	0	-150 000	-100%
	TOTAL	4 100 657	3 233 943	-866 714	-21%
5	Frais de gestion FAO	169 684	134 433	-35 251	-21%
6	TOTAL GÉNÉRAL	4 270 341	3 368 376	-901 965	-21%

Notes explicatives sur les dépenses pour 2019

Salaires - Personnel de la catégorie Professionnels (1.1)

8. Les salaires de la catégorie Professionnels étaient inférieurs au chiffre budgétisé avec une économie de près de 185 049 USD (différence de -14 %), ce qui est essentiellement dû au poste vacant du Responsable d'application (désormais pourvu), au poste du Chargé des pêches vacant au mois de juillet et au poste du Statisticien vacant au mois d'octobre 2019. Le Tableau 2 fournit des détails supplémentaires sur les frais salariaux du personnel de la catégorie Professionnels.

Personnel des Services généraux (1.2)

9. Les salaires des Services Généraux ont fait l'objet de deux augmentations salariales en 2019, de 3,8 % rétroactif à 2017 et de 4,2 % rétroactif à 2018. Ces augmentations salariales avaient été prévues et les coûts totaux se sont inscrits dans les niveaux budgétisés. Il y a une économie globale de 24 % en raison de la vacance de certains postes des Services Généraux. Le poste d'Adjoint de bureau (G6) a été pourvu au mois d'avril et le poste d'Adjoint de bureau (G5) vacant a été pourvu à la fin 2019, la dotation en personnel des Services Généraux étant donc complète à la fin de l'année. Le Tableau 2 fournit des détails supplémentaires sur les frais salariaux du personnel de la catégorie des Services généraux.

Cotisations de l'employeur (1.3 & 1.4)

10. Les cotisations de l'employeur aux frais du Fonds de pension et à l'assurance maladie étaient inférieures de 15 % aux montants budgétisés comme conséquence directe des vacances de postes susmentionnées. Les cotisations au Fonds des droits à indemnités de la FAO étaient inférieures de 26 % aux montants budgétisés. Ces cotisations aux droits à indemnités sont évaluées par la FAO pour chaque projet (y compris la CTOI) au prorata des frais réels de la couverture de ces droits à indemnités dans l'ensemble de la FAO. En conséquence, une réduction globale des coûts de personnel entraîne normalement une réduction similaire des cotisations de l'employeur. Les cotisations aux droits à indemnités ont été réduites encore davantage par l'introduction d'allocations logement plus faibles. Le Tableau 2 fournit des détails supplémentaires sur les frais salariaux en ce qui concerne les cotisations de l'employeur.

ICRU - Amélioration du recouvrement des dépenses (1.5)

11. En 2014, la FAO a mis en place des frais d'ICRU (Amélioration du recouvrement des dépenses) afin de couvrir les coûts de personnel de projets de terrain (fonctionnaires et consultants). Ces frais visent à recouvrir les coûts des services centralisés fournis pour la sécurité et les technologies de l'information. Bien que la Commission ait précédemment exprimé son désaccord concernant l'inclusion de l'ICRU au budget de la CTOI (CPAF14, par exemple), l'ICRU a continué à être appliqué par la FAO et il y a eu donc une dépense de 60 691 USD en 2019 par rapport à un budget de 71 709 USD (-15 %). Le Tableau 2 fournit des détails supplémentaires sur l'allocation de l'ICRU au personnel.

Soutien au renforcement des capacités (2.1)

12. La ligne budgétaire de Renforcement des capacités présente des dépenses nettement inférieures au montant budgétisé (différence -68 %), ce qui est dû au fait que le Secrétariat de la CTOI utilise des ressources extrabudgétaires et des partenariats en vue de couvrir la plupart des dépenses prévues. Le budget destiné au soutien au renforcement des capacités pour l'année en cours a été réduit encore davantage.

Co-financement subventions Science/Données (2.2)

13. Cette ligne budgétaire a été incluse pour couvrir les dépenses liées au co-financement de la CTOI des subventions de l'UE pour les activités en matière de science et de données. Généralement, la contribution de la CTOI est de près de 20 % du total du projet mais avec les projets actuels elle peut être de l'ordre de 34 %. En 2019, il y a eu une sous-utilisation des fonds de 38 891 USD (-19 %). Ceci était principalement dû à des économies globales dans les projets de l'UE, nécessitant des contributions inférieures à celles prévues en 2019. Le Tableau 3 présente les dépenses pour chaque projet.

Co-financement subventions Application (2.3)

14. Cette ligne budgétaire a été incluse pour couvrir les dépenses liées à la contribution de la CTOI aux subventions de l'UE pour les activités en matière d'application. En général, la contribution de la CTOI est de l'ordre de 20 % du total du projet. En 2019, il y a eu une sous-utilisation des fonds de 10 330 USD (-34 %) dans cette ligne

budgétaire en raison de certains frais de voyages couverts par le Projet SWIOFISH 2 de la Banque Mondiale qui est mis en œuvre par la Commission de l'Océan Indien, avec la contribution technique du Secrétariat de la CTOI.

Divers Imprévus (2.4)

15. Cette ligne budgétaire a été incluse pour couvrir toute dépense imprévue spécifiquement liée aux lignes budgétaires 2.2 et 2.3 (dépenses liées à la contribution de la CTOI aux subventions de l'UE) et elle a été établie à zéro en 2019 et 2020.

Consultants (2.5)

16. Les dépenses totales pour les consultants se composent d'un ensemble de dépenses en lien avec le soutien apporté par les experts scientifiques externes, y compris d'autres frais de services de conseil prévus. La CTOI a enregistré une sous-utilisation de 50 450 USD pour les consultants en 2019 (différence +33 %) étant donné que la plupart des travaux des consultants ont été réalisés à distance sans besoin de voyage.

Déplacements professionnels (2.6)

17. Les déplacements professionnels incluent surtout les voyages du personnel du Secrétariat pour participer aux réunions de la Commission, mais peuvent inclure certains voyages pour des événements organisés par d'autres organisations. Un plan de déplacements trimestriel est obligatoire et est soumis à la FAO pour approbation. L'Appendice 1 présente les détails sur les déplacements réalisés en 2019 avec l'appui de la Commission. Bien que la plupart des réunions se soient tenues en-dehors des Seychelles, les voyages en 2019 ont totalisé 149 628 USD par rapport à un budget de 150 000 USD.

Réunions (2.7)

18. La ligne budgétaire des coûts de réunions en 2019 a été sous-utilisée de 77 087 USD (-53 %) étant donné que la plupart des coûts associés au Comité Scientifique (CS22) et aux Groupes de travail ont été couverts par les hôtes en-dehors des Seychelles. Les dépenses incluses dans cette catégorie comprennent la location des infrastructures pour les réunions du CTCA, du CTEP et du GTTN, les lignes de données, l'équipement sonore et d'interprétation selon les besoins ainsi que d'autres frais connexes tels que le transport et les pauses-café. Les coûts de voyage associés à l'assistance fournie pour les réunions en Inde et au Pakistan ont également été inclus dans cette catégorie.

Interprétation (2.8)

19. Les coûts d'interprétation incluaient les honoraires des interprètes (80 682 USD) et les voyages (43 934 USD) pour des équipes de 4-6 interprètes aux réunions de la Commission, du Comité d'Application, du CPAF, du CTPG, du Comité Scientifique, du CTCA et du CTEP. Il y a eu des économies de 15 384 USD (-11 %) grâce aux efforts visant à optimiser le nombre d'interprètes requis et à des économies de voyages en ayant recours à des interprètes provenant des régions où se tenaient les réunions. La FAO a également crédité un montant de remboursement dû aux économies globales dans l'ensemble de l'Organisation.

Traduction (2.9)

20. La ligne budgétaire de traduction a été sous-utilisée de 8 321 USD (-8 %).

Équipement (2.10)

21. Le budget pour l'équipement a été sous-utilisé de 7 178 USD (différence de -29 %). Il couvrait l'achat de certains nouveaux équipements importants visant à renforcer la sécurité du bureau (CCTV et systèmes de contrôle d'accès) et à mettre à niveau l'équipement informatique (Serveur, PC, ordinateurs portables).

Frais de fonctionnement général (2.11)

22. Les frais de fonctionnement général incluent un ensemble de dépenses liées au fonctionnement normal du bureau du Secrétariat. Le Tableau 3 présente le détail des coûts pour 2019. La différence entre les frais de fonctionnement budgétisés (68 000 USD) et réels (48 357 USD) représente une économie de 29 %. Il est toutefois à noter que les remboursements de TVA de 14 630 USD de deux années (2018 et 2019) sont inclus dans ce chiffre ainsi qu'un montant de remboursement commun de 1 621 USD de la FAO.

Impression (2.12)

23. La ligne budgétaire d'impression a été établie à zéro pour 2019 et 2020.

Contingences (2.13)

24. Comme requis par les dispositions du Règlement financier, une ligne budgétaire de contingences prévoit des dépenses diverses qui sont assumées par le Secrétariat et qui n'entrent pas dans la structure comptable prédéfinie des frais de fonctionnement. Ces fonds n'ont pas été utilisés en 2019.

Fonds de Participation aux Réunions (FPR) (2.14)

25. Le budget du FPR approuvé pour 2019 s'élevait à 200 000 USD et un total de 246 544 USD a été dépensé. Cette dépense excédentaire a été possible grâce aux contributions extrabudgétaires reçues de l'Australie et de la Chine. Les détails sur la situation du FPR sont disponibles dans le document IOTC-2020-SCAF-05.

Contributions additionnelles des Seychelles (3)

26. Cette contribution additionnelle a été négociée au titre de l'Accord de siège entre la FAO et le Gouvernement des Seychelles. Les contributions actuelles du Gouvernement des Seychelles visent à assumer certains frais de fonctionnement du Secrétariat, dont les frais du consultant en informatique du Secrétariat. Aucune contribution additionnelle n'a été reçue en 2018 ni en 2019.

Risque de déficits (4)

27. Le montant du budget de risque de déficits de 150 000 USD inclus dans le budget de 2019 est resté inutilisé.

Frais de gestion du projet de la FAO (5)

28. Les Frais de gestion du projet de la FAO en 2019 se sont élevés à 134 433 USD, soit une économie de 21 % par rapport au montant budgétisé.

Tableau 2. Détails des frais salariaux en 2019 (en USD)

	Personnel de la catégorie des Services Généraux	Personnel de la catégorie Professionnels
Salaire base réel	71 361	734 871
Heures supplémentaires / détachement	1 901	3 201
Plan d'assurance maladie de base	28 242	34 909
Cotisation au Fonds des droits à indemnités de la FAO	45 920	531 389
Plan de pension	13 932	246 924
Post adjustment	-	380 265
ICRU	4 641	56 050
Différence coûts de personnel	572	1 184
Total	166 569	1 988 793
Total		2 155 362 USD

Tableau 3. Détails des dépenses de fonctionnement général en 2019 (en USD)

Catégorie	Frais réels
Téléphone	6 087
Internet	31 961
Courrier	717
Fournitures de bureau	7 760
Eau	929
Journaux et publicités	1 393
Nettoyage	4 309
Fonctionnement et maintenance des véhicules	4 040
Hébergement et développement web	7 412
Remboursement de TVA et remboursement de la FAO (2017-2019)	-16 250,52
TOTAL	48 357 USD

ÉTAT FINANCIER

Le budget de 2019 a été sous-utilisé et le total des arriérés de contributions a augmenté.

29. Un total de 3 368 376 USD a été dépensé en 2019 par rapport à un budget de 4 270 341 USD (-21 %).
30. Le total cumulé des arriérés de contributions était de 3 162 341 USD au 31 décembre 2019. Le Secrétariat de la CTOI continue à chercher à obtenir le paiement de ces arriérés de contributions et a pris des mesures sous forme de circulaires de rappel générales et de courriers adressés directement aux CPC. Il demeure un risque important et immédiat que la FAO mette un terme aux dépenses par rapport au projet de la CTOI tant que les contributions ne correspondent pas aux engagements.

Fonds extrabudgétaires reçus par la CTOI en 2019

31. En 2019, la CTOI a bénéficié de travaux entrepris à l'aide de fonds extrabudgétaires fournis par certains membres (Appendice 1). En 2019, le Secrétariat a géré cinq projets pluriannuels financés par l'Union Européenne (DG des Affaires Maritimes et des Pêches) qui étaient à divers stades d'achèvement. Ces projets ont totalisé 3 709 804 USD et ont soutenu l'assistance technique aux pays en développement en vue d'améliorer la mise en œuvre du mécanisme d'observateurs en mer, la collecte des données et les travaux du Comité Scientifique et du Comité d'Application. Un projet additionnel de la CE a été rajouté à la fin 2019 avec une date de début en janvier 2020.
32. Le Mécanisme Régional d'Observateurs (MRO) a également reçu 551 271 USD au titre de contributions en 2019 des flottilles participant au programme. Les dépenses de 2019 se sont élevées à 809 618 USD ce qui a été possible en raison des fonds excédentaires de l'année précédente.
33. En 2019, le Fonds de Participation aux Réunions (FPR) a été accru de 20 000 USD de contributions extrabudgétaires reçues de la Chine et de 26 337 USD de l'Australie. Cela a augmenté le budget total du FPR de 2019 totalisant 246 337 USD. Les détails sur le FPR sont disponibles dans le document IOTC-2020-SCAF17-05.
34. En plus des fonds extrabudgétaires du FPR, l'Australie a versé un montant de 38 010 USD comme première tranche d'une contribution extrabudgétaire de 300 000 AUD (environ 207 326 USD) visant à la réalisation de l'Évaluation de la Stratégie de Gestion pour le patudo, l'albacore et le germon. Cela sera réalisé à travers un Protocole d'accord avec CSIRO et aucune dépense n'a été communiquée en 2019.
35. La Commission a également bénéficié des activités d'application en lien avec la CTOI entreprises et financées par le projet SWIOFISH 2 de la Banque Mondiale mis en œuvre par la Commission de l'Océan Indien, avec une contribution technique du Secrétariat de la CTOI.

Le solde des fonds de la CTOI se situe à près de + 2 millions USD (Fonds de roulement).

36. Conformément au système financier de la FAO, au 31 décembre 2019, la CTOI dispose d'un solde de fonds de 2 millions USD. Ces fonds cumulés ont été constitués à la suite de certaines sous-utilisations de fonds, d'économies, de postes vacants et d'une allocation de risques de déficit considérable dans les budgets respectifs de 2016, 2017 et 2019¹.
37. Un niveau de fonds cumulés de plus de 1 million USD est considéré indispensable pour garantir une trésorerie positive et la continuité des activités de la CTOI². Ce niveau de fonds cumulés est particulièrement important pour la CTOI au cours du premier semestre de l'année lorsque près de 2 millions USD sont engagés pour les salaires du personnel et que toutes les contributions n'ont pas été reçues. Il convient toutefois de noter que l'utilisation des fonds cumulés pour couvrir les insuffisances actuelles dans les paiements des contributions n'est pas soutenable car ces fonds pourraient rapidement s'épuiser aux niveaux récents des arriérés.
38. Le [Règlement financier de la CTOI \(2019\)](#) a mis en place un « fonds de roulement » pour constituer un

¹ Conformément au système financier de la FAO, au 31 décembre 2019, la CTOI dispose d'un solde de fonds de 2 380 841 USD. Ce solde comportait certaines contributions de 2020 qui ont été reçues en 2019 (+309 783 USD) et une contribution extrabudgétaire de l'Australie (+38 010 USD). Un chiffre plus indicatif à utiliser comme solde est donc 2 033 048 USD.

² Le rapport indépendant sur les coûts et bénéfices de maintenir le lien institutionnel avec la FAO (IOTC-2016-S20-05) a recommandé qu'il est nécessaire de maintenir ce « fonds de réserve de capitaux », de l'ordre de 1 million USD, similaire à celui d'autres ORGP thonières.

mécanisme transparent et stratégique permettant à la Commission de gérer l'utilisation de fonds cumulés à l'avenir.

SUGGESTION D'ACTION DU COMITE PERMANENT D'ADMINISTRATION ET DES FINANCES

Que le CPAF :

- a) **PRENNE CONNAISSANCE** du document IOTC-2019-SCAF17-04 qui inclut le Bilan financier et les documents y afférents pour l'exercice financier compris entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2019.
- b) **PRENNE NOTE** de la création officielle du Fonds de roulement et de son solde actuel lorsqu'il examinera le Budget du Programme de travail pour 2021/22

Appendice 1. Fonds extrabudgétaires 2019

N° Projet	Domaine	Bailleur de fonds	Description	Montant total financement USD	Dépenses 2019 USD	Date de fin
MTF/INT/314/MUL	Application	Bailleurs de fonds multiples - participants MRO	Programme Régional d'observateurs	4 449 729	809 618	31/12/2020*
GCP/INT/233/EC	Évaluation des stocks	CE	Structure des populations des espèces CTOI dans l'Océan Indien : Estimation au moyen de technologies de séquençage de nouvelle génération et de microchimie des otolithes	1 529 487	25	30/06/2020
GCP/INT/304/EC	Application	CE	Assistance technique aux pays en développement en vue d'améliorer l'application des MCG de la CTOI	216 346	107 691	30/06/2020
GCP/INT/305/EC	Science	CE	Appui au programme de travail du Comité Scientifique (2018)	721 153	307 773	30/09/2020
GCP/INT/322/EC	Science	CE	Appui à la mise en œuvre du MRO de la CTOI (2018)	850 682	451 422	31/03/2021
GCP/GLO/983/EC	Science	CE	Appui au programme de travail du Comité Scientifique (2019)	392 136	214 698	30/06/2020
Extrabudgétaires FPR	Réunions	Chine	Fonds supplémentaires pour la participation aux réunions	20 000	20 000	31/12/2019
Extrabudgétaires FPR	Réunions	Australie	Fonds supplémentaires pour la participation aux réunions	26 337	26 337	31/12/2019
Évaluation de la stratégie de gestion	ESG	Australie	Fonds supplémentaires visant à la réalisation d'une ESG	207 326**	0	31/12/2021
Total				8 413 196	1 937 564	

* à prolonger

** 1^{ère} tranche de 38 010 USD reçue en 2019

Appendice 2. Voyages du personnel en 2019

RÉUNION/ÉVÉNEMENT	DATES ET LIEU	DÉPLACEMENT PROFESSIONNEL (Nbr de participants du Secrétariat)
Spécialiste du Comité consultatif de la FAO	20-27 janvier 2019 : Rome, Italie	1. Financement externe
Groupe de Travail sur les Thons Tempérés - Réunion de préparation	14-17 janvier 2019 : Malaisie	2
MCS CDS/GTMOMCG02	11-15 février 2019 : Maputo, Mozambique	3
Rencontre avec le Secrétaire du MOFL et les fonctionnaires et présentation et clarification des obligations des membres de la CTOI	18-21 février 2019 : Dhaka, Bangladesh	1
Atelier mondial d'analyse des prises accessoires d'oiseaux de mer	24 février -02 mars 2019 : Skukuza, Afrique du sud	1
Examen de l'évaluation du stock de patudo du Pacifique Est	08-17 mars 2019 : San Diego, États-Unis	1. Financement externe
Formation à CSM / PSM ; formation à l'e-PSM	09-23 mars 2019 : Kuala Lumpur, Malaisie	1
Techniques CTOI d'Évaluation de la stratégie de gestion	17-24 mars 2019 : Rome, Italie	1
Formation à CSM, PSM, e-PSM	01-05 avril 2019 : Dhaka, Bangladesh	1
Préparation pré-réunion à Hyderabad, Inde	03-06 avril 2019 : Hyderabad, Inde	1
Mission d'application pour les données et renforcement des capacités	14-21 avril 2019 : Maurice	2
Atelier de la FAO sur la gestion des pêches basée sur les droits dans la ZADJN	22-28 avril 2019 : Rome, Italie	1
Atelier CTOI sur les PUE conjointes	26 avril-05 mai 2019 : San Sebastian, Espagne	1
Groupe technique conjoint sur les DCP des ORGP thonières	06-13 mai 2019 : La Jolla, États-Unis	1
11 ^{ème} Comité de pilotage du Firms + 26 ^{ème} Session du CWP	10-23 mai 2019 : Rome, Italie	1
Standardisation de la PUE de la pêche de filets maillants iraniens	05-14 juin 2019 : Téhéran, Iran	
23 ^{ème} Session de la CTOI et réunions associées	11-22 juin 2019 : Hyderabad, Inde	7
Formation aux PSM /e-PSM	13-18 juillet 2019 : Male, Maldives	1
Groupe de Travail sur les Thons Tempérés de la CTOI	20-28 juillet 2019 : Shuzuoka, Japon	3

Mission d'application pour les données	22-31 juillet 2019 : Tanzanie	1
Groupe de travail sur les Poissons porte-épée et les Écosystèmes et les Prises Accessoires de la CTOI	03-12 septembre 2019: La Réunion	4
Conférence mondiale sur les thons et rencontre avec le personnel de la FAO	14-22 septembre 2019: Vigo, Rome	1
Atelier pour soutenir le Département des pêches et des statistiques d'Oman	21-28 septembre 2019: Muscat, Oman	2
10 ^{ème} Session de SWIOFC	28 septembre -05 octobre 2019 : Male, Maldives	1. Financement externe
Projet pilote de SSE	23-27 septembre 2019 : Colombo, Sri Lanka	1
Groupe de Travail sur les Méthodes et Groupe de Travail sur les Thons Tropicaux	15-29 octobre 2019 : San Sebastian, Espagne	4
Préparation pré-réunion pour le GTCDS et le CS	22-26 octobre 2019 : Karachi, Pakistan	1
178 ^{ème} Session du Comité financier	05-12 novembre 2019 : Rome, Italie	1
Groupe de travail sur la Collecte des Données et les Statistiques	26-30 novembre 2019 : Karachi, Pakistan	8
Présidence conjointe du groupe de travail sur les prises accessoires des ORGP thonières	14-20 décembre 2019 : Porto, Portugal	1
Réunion du Comité Scientifique	02-06 décembre 2019 : Karachi, Pakistan	6